

LETTRE DES ETATS-UNIS.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

Plattsburgh, 10 février 1870.

Monsieur le Rédacteur,

J'espère que vous serez assez bon pour vouloir insérer, dans les colonnes de votre *Journal d'Agriculture*, une suite d'*entretiens agricoles* que je me propose de donner à vos bienveillants lecteurs.

Depuis quelque temps, je m'aperçois que notre population rurale, veut, à tout prix, améliorer sa culture; qu'elle veut rendre à ses terres, appauvries pour la plupart, ce qu'elles ont perdue en suivant des procédés par trop routiniers. J'en suis fort content; car, je n'ai rien tant à cœur, que de voir prospérer, grandir à vue d'œil, ce beau et fertile pays, que nous ont légué nos pères: le Canada.

Voilà pourquoi, j'ai pensé, qu'il ne serait pas tout à fait inutile, d'exprimer, moi aussi, mes humbles opinions (appuyées toutefois de l'expérience des bons cultivateurs,) sur les procédés, que, dorénavant, nous devrions suivre pour améliorer notre culture.

AU LECTEUR.

Cher lecteur. En livrant ces *Entretiens* à la publicité, je n'ambitionne point le titre d'écrivain; au contraire, le seul et unique but que je me propose c'est d'être utile à mon pays, en autant que mes faibles talents me le permettront. Et, je vous l'avoue bien franchement, cher lecteur, de même que l'abeille, je butinerai de part et d'autre, ce qui fera le sujet de nos *Entretiens*; et sans plus de préambule j'aborde de suite la question et je procède.

D'abord, cher lecteur, je dirai, avant tout qu'il faut que chacun s'applique à bien connaître son terrain; voir s'il est exposé au séjour de l'eau, ou s'il ne l'est pas.

Si ce terrain est dans le dernier cas, le cultivateur n'a rien ou presque rien à y faire. Au contraire, s'il est dans le premier, c'est à-dire, si son terrain souffre ou est susceptible de souffrir de l'eau, le premier soin, ou plutôt, le premier devoir de l'intelligent cultivateur est d'y ouvrir, le plus tôt possible, de nombreuses voies d'écoulement: décharges, fossés, rigoles, drains; car, sans cela, sans ce travail indispensable, point de bonne culture, par conséquent point ou presque point de récolte. Ensuite, on se plaindra que la terre est ingrate, qu'elle ne pousse point.

Vous rappelez-vous, lecteur, ce vieux Proverbe qui dit: Point d'argent, pas de Suisse? Eh bien! appliquez vous ce qu'on pourrait appeler ici un axiome: Pas d'égoût, point de récolte; et vous serez dans le vrai tout aussi bien qu'en vous appliquant le susdit Proverbe. Il me fait peine de l'avouer, mais je dois le dire; on voit aujourd'hui un grand nombre de nos cultivateurs, qui, cependant, ont une grande somme d'intelligence, négliger cet important devoir: les travaux d'assainissement. On dirait, à voir leurs terres qu'elles n'ont point été cultivées depuis grand nombre d'années. Pas une décharge, pas un fossé, pas même une simple rigole n'apparaissent en ordre.

Je suis porté à croire que ces personnes mettent en pratique ce trop fameux principe que j'ai moi-même entendu prononcer bien des fois. Ah! nous disent-elles: Quand le bon Dieu veut qu'on ait de la récolte, quoiqu'on fasse, on en a; s'il ne le veut point, on mettrait tout en œuvre, on n'a rien. Comme cela, cher ami, s'il vous plaît de ne point semer, on récoltera en abondance. Que c'est commode! Vraiment, nous sommes dans un siècle de progrès! Je n'aurais jamais cru pareille chose avant aujourd'hui. Mais, dites-moi donc, pourquoi faites-vous tant d'efforts pour vous relever lorsqu'il vous arrive de tomber dans un trou de vase?

Ah! me dit-elle: c'est parce que je serais certain d'y trouver la mort inévitable.....C'est très bien. Cette fois, vous y êtes.....Pourtant, en appliquant votre fameux principe, vous resteriez à jamais dans le bourbier où un trop cruel destin vous aurait jeté.

Ainsi donc, dorénavant, soyez plus conséquent; et, dites: si je veux retirer de ma terre d'énormes produits, il faut que je la fosse bien, que je la laboure bien, que je la herse bien, en un mot, que je la cultive bien, et vous serez dans le vrai.

A mon humble avis, cher lecteur, les fossés qui conviennent le mieux à notre sol canadien, sont les fossés ouverts, car, pour les fossés couverts ou souterrains, il faut une certaine pente que toutes les terres n'ont point; de plus, il faut beaucoup de matériaux, l'emploi de personnes compétentes dans cette espèce de travail, des machines coûteuses, en un mot, de grandes dépenses souvent peu en rapport avec les moyens pécuniaires du plus grand nombre des cultivateurs de notre province.

Cependant, il n'en est pas ainsi des fossés ouverts. Tous peuvent les construire. Leurs dimensions pour les terres planes, unies, devraient être celles-ci: Trois à quatre pieds d'ouverture; toujours taillés en talus, afin d'empêcher les éboulements de la terre, souvent occasionnés par les gelées du printemps.

Aussi, avant d'entreprendre le creusement de tels fossés, serait-il bon d'aller consulter l'un des personnes en renommée pour la bonne tenue d'une terre. On y puiserait des renseignements très utiles, et par la même, on s'épargnerait des dépenses d'argent.

Les fossés sont d'une plus grande importance qu'on ne le croit généralement. Souvent, il arrive que le terrain retient l'eau avec opiniâtreté; surtout, après des pluies qui nous surviennent, lorsque les semences sont déjà déposées en terre, et tout naturellement, il s'y forme des mares d'eau qu'une longue sécheresse seule peut faire disparaître.

C'est alors que la terre se durcit; elle devient froide, vu que les rayons du soleil, au lieu de réchauffer le sol, sont employés à évaporer l'eau; les racines des plantes ne reçoivent plus cette chaleur vivifiante si favorable au développement des végétaux; les plantes elles-mêmes se dessèchent, ou du moins, elles languissent considérablement; en un mot, on peut dire que le succès de l'agriculture est manqué.

En voilà assez, cher lecteur, pour aujourd'hui. Je m'arrête, mais je vous laisse au revoir.

UN AMI DU PROGRES.

AUX FUMEURS.

Un fumeur ordinaire brûle par jour 3 sols de tabac, soit par mois 4 fr., 10 sols; il use 4 paquets d'allumettes à 1 sol, ci 4 sols; et 3 pipes au moins par mois, à 3 sous; total 4 fr., 17 sols. C'est donc 48 fr., 4 sols par année, sans compter le temps perdu, et les vêtements brûlés. Si une famille est composée d'un père et de deux fils fumeurs, voilà une dépense annuelle de 174 fr., 12 sols en fumée!! Cette somme paierait 1181 livres de pain, à deux sols et demi la livre; c'est la nourriture de 4 enfants.

Le gouvernement français retire chaque année des fumeurs, des priseurs, des chiqueurs, un revenu de cent deux millions de francs.